



Jeffrey R. Holland
du Collège des douze apôtres

Ne sommes-nous pas tous mendiants ?

Riches ou pauvres, nous devons « faire ce que nous pouvons » quand d'autres personnes sont dans le besoin.

Quel merveilleux nouvel élément introduit dans notre façon de tenir la conférence générale ! Félicitations, Eduardo.

Dans ce qui a dû être le moment le plus surprenant du début de son ministère, Jésus s'est levé dans la synagogue de Nazareth, son village, et a lu ces paroles prophétiques d'Ésaïe, rapportées dans l'Évangile de Luc : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres ; il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la délivrance, et [...] pour renvoyer libres les opprimés¹. »

C'est ainsi que le Sauveur a fait sa première annonce publique de son ministère messianique. Mais ce verset montre aussi clairement que, en chemin vers son sacrifice expiatoire final et sa résurrection, Jésus aurait pour premier devoir messianique de bénir les pauvres, y compris les pauvres en esprit.

Dès le début de son ministère, Jésus a aimé les démunis et les défavorisés d'une manière extraordinaire. Il est né chez deux d'entre eux et il a grandi parmi beaucoup d'autres. Nous

ne connaissons pas tous les détails de sa vie matérielle, mais il a dit un jour : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux [...] ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête². » Apparemment, le Créateur des cieux et de la terre, « et [de] tout ce qui s'y trouve³ » était, du moins au cours de sa vie d'adulte, sans abri.

De tout temps, on a considéré la pauvreté comme la difficulté la plus grande et la plus répandue du genre humain. Son tribut le plus visible est souvent physique, mais le préjudice spirituel et émotionnel qui peut en résulter peut être encore plus invalidant. Quoi qu'il en soit, le grand Rédempteur n'a pas lancé d'invitation plus persistante que celle de nous rejoindre à lui pour soulager son peuple de ce lourd fardeau. En tant que Jéhovah, il a dit qu'il jugerait la maison d'Israël avec dureté, disant « La dépouille du [nécessiteux] est dans vos maisons !

De quel droit foulez-vous mon peuple, et écrasez-vous la face des pauvres⁴ ? »

L'auteur des Proverbes a dit les choses très clairement : « Opprimer le pauvre, c'est outrager celui qui l'a fait » et « celui qui ferme son oreille au cri

du pauvre criera [aussi] lui-même et n'aura point de réponse⁵. »

À notre époque, l'Église rétablie de Jésus-Christ n'avait pas encore un an quand le Seigneur a commandé à ses membres de « [veiller] sur les pauvres et les nécessiteux, [et de] leur [apporter] du soulagement pour qu'ils ne souffrent pas⁶ ». Remarquez le commandement donné dans ce passage : « qu'ils ne souffrent pas ». C'est le genre de langage que Dieu emploie quand il veut que les choses se fassent.

Compte tenu du défi monumental que représente la lutte contre les inégalités existant dans le monde, que peut faire un homme ou une femme ? Le Maître lui-même a proposé une réponse. Quand, avant qu'il soit trahi et crucifié, Marie a oint la tête de Jésus avec un baume de grand prix utilisé pour les sépultures, Judas Iscariot a protesté contre cette extravagance et s'est irrité contre elle⁷.

Jésus a dit :

« Pourquoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne action.

Elle a fait ce qu'elle a pu⁸. »

« Elle a fait ce qu'elle a pu ! » Quelle formule succincte ! Un jour, un journaliste a interrogé Mère Teresa, de Calcutta, au sujet de sa cause perdue de secours des indigents de cette ville. Il a dit que, statistiquement parlant, elle n'accomplissait absolument rien. Cette petite femme remarquable a rétorqué que son œuvre était une œuvre d'amour et non de statistiques. En dépit du nombre incommensurable de gens qui se trouvaient hors de sa portée, elle a dit qu'elle pouvait obéir au commandement d'aimer Dieu et son prochain en servant les personnes qui se trouvaient à sa portée, avec les moyens dont elle disposait. En une autre occasion, elle a dit : « Ce que nous faisons n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais, si nous ne le faisons pas, l'océan aurait une goutte de moins⁹. » Le journaliste a conclu sobrement que, de toute évidence, le christianisme ne se soucie pas des statistiques. Il a fait la réflexion que, s'il y a plus de joie dans les cieux pour un seul pécheur qui se repent que pour



quatre-vingt-dix-neuf qui n'ont pas besoin de repentir, c'est qu'apparemment Dieu ne se préoccupe pas trop des pourcentages¹⁰.

Comment pouvons-nous donc « faire ce que nous pouvons » ?

Pour commencer, nous pouvons, comme l'a enseigné le roi Benjamin, cesser de retenir notre main parce que nous considérons que les pauvres se sont attiré leur propre misère. Peut-être certains se sont-ils *effectivement* créé leurs difficultés, mais n'est-ce pas exactement ce que nous faisons tous ? N'est-ce pas pour cette raison que ce dirigeant compatissant demande : « Ne sommes-nous pas tous mendiants¹¹ ? » Ne supplions-nous pas tous pour avoir de l'aide, de l'espoir et des réponses à nos prières ? Ne mendions-nous pas tous le pardon des fautes que nous avons commises et des problèmes que nous avons causés ? N'implorons-nous pas la grâce pour compenser nos faiblesses, et la miséricorde pour qu'elle l'emporte sur la justice, au moins dans notre cas ? Il n'est donc pas étonnant que le roi Benjamin dise que nous *obtenons* la rémission de nos péchés en suppliant Dieu, qui répond avec compassion, mais que nous *conservons* la rémission de nos péchés en répondant avec compassion au pauvre qui nous supplie¹².

En plus des actes miséricordieux que nous accomplissons en leur faveur, nous devons aussi prier pour les nécessiteux. Un groupe de Zoramites, considérés comme de la « souillure » et du « rebut » par leurs coreligionnaires, étaient chassés de leurs lieux de prière, « à cause de la grossièreté de leurs habits ». Mormon dit qu'ils étaient « pauvres quant aux choses du monde ; et [...] également pauvres de cœur¹³ », deux conditions qui vont presque toujours de pair. Pour contrer ce rejet répréhensible des mal vêtus, les collègues missionnaires Alma et Amulek leur disent que, quels que soient les droits que les autres peuvent leur refuser, ils peuvent toujours prier, dans leurs champs et dans leur maison, dans leur famille et dans leur cœur¹⁴.

Puis, à ce même groupe qui a été refoulé, Amulek ajoute : « Lorsque vous avez [prié], si *vous* renvoyez les nécessiteux et les nus, et ne visitez pas les malades et les affligés, et ne donnez pas de vos biens, *si vous en avez*, à ceux qui sont dans le besoin — je *vous* le dis, [...] votre prière est vaine et ne vous sert de rien, et vous êtes comme des hypocrites qui renient la foi¹⁵. » Quel rappel remarquable que, riches *ou* pauvres, nous devons « faire ce que nous pouvons » quand d'autres personnes sont dans le besoin !

À présent, de crainte d'être accusé de proposer des programmes sociaux mondiaux totalement irréalistes, ou d'approuver la mendicité comme mode d'accroissement, je tiens à vous assurer que mon allégeance aux principes de diligence, d'économie, d'autonomie et d'ambition est aussi ferme que celle de n'importe qui. Il est toujours attendu de nous que nous nous prenions en charge avant de demander à d'autres de nous aider. En outre, je ne sais pas exactement comment chacun de vous doit s'acquitter de son obligation envers les personnes qui ne se prennent pas en charge ou qui n'en sont pas toujours capables. Mais je sais que Dieu le sait et il vous guidera dans des actes compatissants de disciple si vous êtes vraiment désireux d'obéir à un commandement qu'il nous a donné à maintes reprises, et si vous priez et cherchez consciencieusement des moyens de le faire.

Vous reconnaîtrez que je parle ici de besoins sociétaux difficiles qui vont bien au-delà des membres de l'Église. Heureusement, la manière du Seigneur d'aider les nôtres est plus facile : toutes les personnes qui en sont physiquement capables doivent observer la loi du jeûne. Ésaïe a écrit :

« Voici le jeûne auquel je prends plaisir : [...]



cet homme, et l'image que je chérirai jusqu'à ma mort est celle que j'ai de lui rentrant chez lui en avion en provenance de l'Allemagne de l'Est économiquement ruinée, chaussé de ses pantoufles parce qu'il avait donné non seulement son deuxième costume et ses chemises supplémentaires, mais aussi les chaussures qu'il avait aux pieds. « Qu'ils sont beaux sur les montagnes [et dans un terminal d'aéroport], les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie la paix²⁰ ! » Plus qu'aucun homme que je connais, le président Monson a toujours « fait tout ce qu'il pouvait », pour la veuve et l'orphelin, le pauvre et l'opprimé.

Dans une révélation donnée en 1831 à Joseph Smith, le prophète, le Seigneur a dit que les pauvres verraient un jour le royaume de Dieu venir avec puissance et une grande gloire pour les délivrer²¹. Pussions-nous contribuer à la réalisation de cette prophétie armés du pouvoir et de la gloire de notre appartenance à la véritable Église de Jésus-Christ pour faire ce que nous pouvons pour délivrer tous ceux que la pauvreté emprisonne et qui détruit tant de leurs rêves. Au nom de Jésus-Christ. Amen. ■

NOTES

1. Luc 4:18.
2. Matthieu 8:20.
3. 2 Néphi 2:14 ; 3 Néphi 9:15.
4. Ésaïe 3:14-15.
5. Proverbes 14:31 ; 21:13.
6. Doctrine et Alliances 38:35.
7. Voir Marc 14:3-5 ; voir aussi Matthieu 26:6-9 ; Jean 12:3-5.
8. Marc 14:6, 8 ; italiques ajoutés.
9. *Mother Teresa of Calcutta, My Life for the Poor*, compilé par José Luis González-Balado et Janet N. Playfoot, 1985, p. 20.
10. Voir Malcolm Muggeridge, *Something Beautiful for God*, 1986, p. 28-29, 118-19 ; voir aussi Luc 15:7.
11. Voir Mosiah 4:19.
12. Voir Mosiah 4:11-12, 20, 26.
13. Alma 32:2-3.
14. Voir Alma 34:17-27.
15. Alma 34:28 ; italiques ajoutés.
16. Ésaïe 58:6-7.
17. Ésaïe 58:9.
18. Attribué à John Bradford ; voir *The Writings of John Bradford*, compilé par Aubrey Townsend, 1853, xliii.
19. « Seigneur, j'ai tant reçu », *Cantiques*, no. 139.
20. Ésaïe 52:7.
21. Doctrine et Alliances 56:18 ; voir aussi le verset 19.

« Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile ; si tu vois un homme nu, couvre-le. Dénoue les liens de la servitude, renvoie libres les opprimés¹⁶. »

Je rends témoignage des miracles, tant spirituels que temporels, dont bénéficient les gens qui vivent la loi du jeûne. Je rends témoignage des miracles qui se sont produits dans ma vie. D'une façon très réelle, comme Ésaïe l'a écrit, j'ai appelé dans mon jeûne, et Dieu a vraiment répondu : « Me voici¹⁷ ! » Profitez de ce droit sacré au moins chaque mois et soyez aussi généreux que la situation le permet dans vos offrandes de jeûne et dans les autres contributions humanitaires, éducatives et missionnaires. Je vous promets que Dieu sera généreux envers vous, et les personnes que vous secourez béniront à jamais votre nom. Plus de 750 000 membres de l'Église ont reçu de l'aide l'année dernière par le biais des offrandes de jeûne, administrées par des évêques et des présidentes de la Société de Secours dévoués. Cela fait

beaucoup de saints des derniers jours reconnaissants.

Frères et sœurs, un tel sermon exige que j'exprime ma reconnaissance pour les bénédictions non gagnées, non méritées et continuelles, tant matérielles que spirituelles, que j'ai reçues. Comme vous, j'ai eu par moments des soucis financiers, mais je n'ai jamais été pauvre et je ne sais même pas ce qu'éprouve une personne pauvre. En outre, je ne connais pas toutes les raisons pour lesquelles les circonstances de notre naissance, notre santé, nos possibilités éducatives et économiques offrent une telle diversité dans la condition mortelle mais, quand je vois le dénuement de tant de personnes, je sais que ce n'est que par la grâce de Dieu que ce n'est pas mon lot¹⁸. Je sais aussi que, bien que je puisse ne pas être le gardien de mon frère, je suis le frère de mon frère, et que « [parce que] j'ai tant reçu je dois aussi donner¹⁹ ».

À cet égard, je rends un hommage personnel au président Monson. Cela fait maintenant quarante-sept ans que j'ai la bénédiction de côtoyer